

Les formations

e-learning

Choisir une formation e-learning en connaissance de cause

Une formation e-learning, c'est quoi ?

Les formations e-learning sont organisées selon **une formule mixte** : vous prenez connaissance de la matière par vous-même à distance et vous assistez à quelques séances en classe avec le formateur (séances en présentiel). **L'examen a lieu en présentiel.**

Pourquoi choisir ou ne pas choisir un cours e-learning ?

Avantages

Limite les déplacements: le nombre de séances à l'École d'administration est réduit.

Permet de progresser à son rythme.

Permet d'organiser vous-même votre temps de travail à partir de tout PC connecté à Internet.

Des outils sont mis à votre disposition pour vous aider dans votre apprentissage (forum, autocorrectifs). Le forum est un espace de discussion à propos des cours (entre apprenants-apprenants, apprenants-formateurs, apprenants-IPFH).

Des travaux interours (TIC) vous permettent de travailler la matière et ils sont comptabilisés dans la note finale (à raison de 25 %).

Des supports didactiques tels que le syllabus sont disponibles sur la plateforme.

Limitations

→ ... Mais les séances en présentiel se font à Mons.

→ ... Mais vous devez faire preuve d'autonomie et de rigueur, c'est à vous d'organiser vous-mêmes votre programme de prise de connaissance de la matière.

→ ... Mais vous devez disposer de temps pour consulter la matière en dehors des présentiels et vous devez respecter les échéances données.

→ ... Mais ils doivent être utilisés pour un apprentissage optimal. Vous devez être actifs.

→ ... Mais ils sont obligatoires et doivent être réalisés à des échéances fixées dès l'ouverture du cours.

→ ... Mais le contenu est délimité avant le démarrage du cours. Si vous souhaitez des explications complémentaires vous devez solliciter le formateur (forum, présentiel).

Quel est votre rôle ?

Votre rôle est d'avancer dans la matière selon votre rythme tout en respectant les échéances.

Le planning des présentiels et des TICs est préétabli, c'est à vous d'organiser votre temps de travail pour respecter les échéances. C'est à vous également de poser des questions au formateur pour obtenir des explications, des précisions, ... sur le contenu.

Quel est le rôle du formateur ?

Le rôle du formateur est de vous accompagner dans votre apprentissage : il répond à vos questions, il vous donne un feedback sur les TICs et envisage avec vous des points de matière plus difficiles ou non compris. Les séances en présentiel avec le formateur ne sont pas des séances de cours en accéléré.

Le temps d'étude

Le **temps total** à consacrer à votre apprentissage varie en fonction de votre rythme d'apprentissage et plus particulièrement de votre compréhension de la matière. Il y a néanmoins une constante : le temps d'apprentissage est réalisé essentiellement chez soi et non en classe.



Formation «traditionnelle»



e-learning

Légende:

■ Temps de travail à réaliser chez soi

■ Temps passé à l'École d'administration

Pour de plus amples informations:

Institut Provincial de Formation du Hainaut - Ecole d'Administration
Boulevard Initialis, 22 à 7000 Mons

Responsable formations R.G.B.: Vanessa Iserbyt - Tél. 065/342.515 - vanessa.iserbyt@hainaut.be